

# La Gazette de Val-de-Ruz

## Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : que puis-je faire ?

En Suisse, chaque personne produit en moyenne 14 tonnes d'équivalent-CO<sub>2</sub> par an. Combien de fois n'a-t-on pas entendu, à propos du réchauffement climatique : « *De toute façon, on ne peut rien faire, c'est au gouvernement de prendre des mesures. Et quoi qu'on fasse à titre privé, ça ne servira à rien.* » Or rien n'est plus faux ! Nous allons essayer de présenter ci-dessous comment quelques mesures très simples, sans aucun investissement, la plupart engendrant même des économies financières, peuvent réduire sensiblement l'impact de chaque individu sur l'environnement.



### Baisser le chauffage de 1°C

Cette mesure simple, à peine perceptible, permet de réaliser jusqu'à 7% d'économies par degré, soit de l'ordre de 250 CHF par année pour un appartement ou une petite villa individuelle. Pour un chauffage au mazout, cela représente une réduction annuelle des émissions de CO<sub>2</sub> de plus de **100 kg**, sans perte de confort.

Et même si cela va de soi, éviter de laisser un radiateur enclenché sous une fenêtre ouverte, et limiter l'aération des locaux à 3 minutes.



### Pas d'appareils électriques en veille

Routeur, téléviseur, ordinateur, imprimante, système audio, machine à café, chargeurs, tous ces systèmes consomment de l'énergie s'ils sont laissés en veille en permanence, pouvant dépasser 300 kWh/an (moyenne européenne), soit **135 kg** d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Là aussi, il s'agit d'une économie à la fois financière et ayant un impact direct sur l'environnement. Alors pourquoi y renoncer ?



### Eviter les trajets inutiles en voiture.

Des études montrent qu'environ 40% des trajets effectués en voiture font moins de 3 km. Qui n'est jamais allé « *vite acheter quelque chose* » à quelques centaines de mètres de chez lui ? Pire : ne prend-on pas sa voiture pour se rendre au point de départ d'une promenade « *pour prendre l'air* » ? Un comble ! Tout cela équivaut à 500 km par an, soit environ 50 litres d'essence (la consommation est plus élevée sur les courts trajets), ou si l'on préfère **120 kg** de CO<sub>2</sub>. Facile à éviter, il suffit d'aller à pied ou à vélo, et le tour est joué, avec de belles économies à la clé (environ 100 CHF rien que pour l'essence).



### Couper le moteur au feu rouge

À partir de 5 secondes, quel que soit votre véhicule, il vaut la peine de couper le moteur au feu rouge ou lors de courts arrêts. Une halte d'une minute vous fait économiser l'équivalent de l'essence pour rouler sur 500 mètres. À raison de 2 arrêts (seulement) par jour ouvrable, cette simple pratique permettrait d'économiser chaque année environ 25 litres d'essence, soit **60 kg** de CO<sub>2</sub>.

En Suisse, on estime que le potentiel d'économies lié à cette technique dite du « stop and go » se situe entre 50 et 60 millions de litres de carburant.



### Alimentation : plus sain, plus court

Nos aliments sont une source importante de CO<sub>2</sub> qu'il est possible de réduire facilement. La combinaison de quelques changements d'habitude dans son alimentation et la manière d'acheter sont très efficaces : moins de viande, privilégier les légumes de saison achetés localement directement chez le producteur, moins de gaspillage de nourriture...

Tout cela peut réduire les émissions individuelles de CO<sub>2</sub> de près de **600 kg** par an par personne tout en se nourrissant plus sainement.



### Tri des déchets : peut mieux faire

Il est bien connu que le tri des déchets à la source contribue fortement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, mais même si les Suisses sont de bons élèves, il reste encore trop de plastique, de papier, de carton ou de verre dans nos sacs-poubelle. En effet, un peu moins de 60% de ces types de déchets sont triés et récoltés séparément. Le solde de 40% permettrait de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de **125 kg** par personne par année. Il suffit pour cela de se rendre dans une déchèterie ou un éco-point.



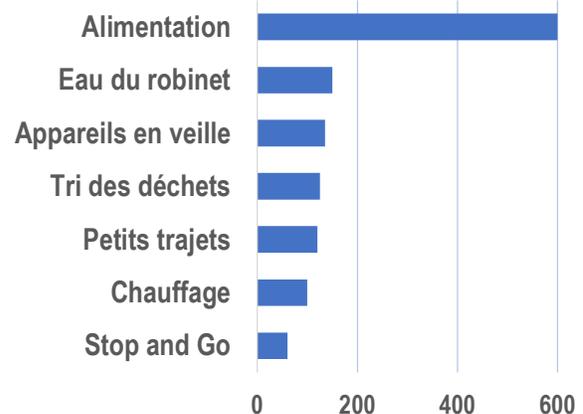
### L'eau, un impact insoupçonné

Selon sa provenance, l'eau plate en bouteille génère une charge environnementale plus de 1000 fois supérieure à l'eau du robinet. L'empreinte carbone de cette dernière est de l'ordre de 0,1 g/litre contre 150 à 300 g/litre pour la production, la mise en bouteille et le transport de l'eau minérale. À raison de 2 litres par jour par personne, cela fait une différence annuelle d'environ **150 kg** de CO<sub>2</sub>.

Quant au prix, l'eau en bouteille est au moins 50 fois plus chère que l'eau du robinet !

### Ces quelques mesures en bref

Economies annuelles en kg-ég. CO<sub>2</sub>



## Conclusion

Les mesures présentées ici ne nécessitent aucun investissement ; elles ne sont pas contraignantes ; elles peuvent être mises en œuvre sans délai et produisent leurs effets immédiatement. De plus, elles sont accompagnées d'économies financières non négligeables, qu'il s'agisse de l'alimentation, de la consommation d'essence ou d'énergie de chauffage. Leur impact représente 1'290 kg CO<sub>2</sub> par année par habitant, soit plus de 9% des émissions individuelles. Pour la population de Val-de-Ruz, cela représente une réduction annuelle de la charge sur l'environnement de près 22'000 tonnes de CO<sub>2</sub>. C'est loin d'être négligeable.

Finalement, ce n'est que du bon sens, direz-vous.

C'est vrai, encore faut-il le faire. Les rapports des spécialistes du GIEC sont alarmants ; il ne s'agit pas de simple propagande. Comme on le voit ici, chacun peut contribuer sans réduire sa qualité de vie.

Nous aurions pu ajouter d'autres mesures telles que la pose de panneaux photovoltaïques ou de pompes à chaleur, ou encore le chauffage aux pellets. Cependant ces choix nécessitent des investissements lourds que chacun ne peut pas se permettre, contrairement aux sept mesures proposées ici.

Notre liste n'est de loin pas exhaustive ; libre à chacun de faire ce qu'il pense juste et de donner libre cours à son imagination pour freiner, ne serait-ce qu'un tout petit peu, le réchauffement climatique, en adoptant une attitude responsable pour l'environnement.